

LE POINT DE VUE DE CEGAIA sur le BILAN DU PROGRAMME D'ACTION TERRITORIALE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LE CARMAUSIN SÉGALA.

La lecture du CR du SMRCV fait apparaître une absence des élus communautaires. 3 mairies (sur 32) sont présentes : Tanus, Alamayrac et Monestiès.

Le CR est fidèle au déroulé de la réunion.

Il ne fait pas apparaître l'intervention du représentant de la SNCF qui doit nous interroger sur la perception du glyphosate qu'ont les gens.

Celui-ci argumente sur trois éléments :

- la nécessité du désherbage des voies ferrées provoque un développement des recherches sur une automatisation du procédé :
 - plausible : des capteurs sous les trains pour détecter la hauteur de l'herbe et le déclenchement des opérations ;
 - un robot sur rails (improbable)
- remplacer le glyphosate va multiplier par 35 le coût du désherbage des voies ferrées
- jusqu'à son interdiction, la SNCF continue d'utiliser le glyphosate mais en diminuant les doses.

Il apparaît clairement que seule la LOI peut rétablir la priorité de la qualité de vie des humains sur les faux équilibres comptables. Combien de cancers faudra-t-il déclarer pour rendre rentable une technique respectueuse de l'utilisation du rail ? La bêtise n'est hélas pas à son apogée.

Dans le CR, on peut lire : "lors des échanges ayant eu lieu lors du dernier COPIL et lors du dernier comité technique (DDT81, ARS 81, AEAG, Pôle des Eaux, SMRCV, CA81)" et constater ceci : Le COPIL est composé de

- fonctionnaires (DDT81, ARS81, AEAG, POLE DES EAUX, SMRCV) obéissant aux lois d'un Etat qui n'interdit pas le glyphosate et fixe des normes de qualité de l'eau si larges que celle-ci non conforme (à quoi ?) est déclarée potable !

- et d'agriculteurs intéressés par l'économie et devant respecter les règles du moment pour assurer la survie et la prospérité de leur exploitation.
- Où sont les élus es qualité représentants de la démocratie participative ?
- Où sont les gens et leurs associations (comme CEGAIA par exemple)

"Les différents éléments d'analyse ont conduit (NdR : les fonctionnaires, les techniciens et les intéressés (les agriculteurs)) à orienter l'action vers l'option du programme d'action renforcée (volet espace rural agricole du prochain contrat de rivière).

Et ceci pour une recherche d'efficacité, de cohérence et d'opérationnalité !!!!"

Il nous a été répété sur tous les tons que mettre des contraintes ne servirait à rien puisqu'elles seraient contournées ... parce que ne sont pas mis en place les outils légaux et républicains (police, justice) pour sanctionner les contrevenants. Ne pas en mettre aboutit au même résultat, la crainte des amendes en moins (voir la SNCF). C'est la théorisation de l'immobilisme générateur de dégradations sanitaires .

La démarche proposée est celle-ci :

APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX SUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES :

- o enjeux environnementaux afin de cibler des objectifs précis (NdR : on corrige les conséquences sans s'attaquer à la cause !)**
- o enjeux socio-économiques, des exploitations agricoles notamment (via des diagnostics d'exploitation) afin d'identifier les freins et les contraintes des exploitations en terme économique, sociale, matérielle, technique pour pouvoir proposer les actions les plus adaptées possibles et les plus efficaces.**

On ne peut que constater qu'elle est essentiellement contemplatrice.
"Écoutons les producteurs agricoles pour comprendre leurs soucis ..."
 comme si nous ne les connaissions pas !!! N'est ce pas cela qu'on appelle "noyer le poisson" ou " se moquer de " ... Aujourd'hui on dit " C'est du foutage de gueule !"

A quoi ont servi les conférences de Konrad Schroder, d'Alexandre Dufumier, des époux Bourguignon ? A quoi ont servi les enquêtes sur le glyphosate ?

Comment un COPIL peut-il prétendre améliorer les choses en refusant la contrainte sur les acteurs économiques ?

A leur décharge, ils ne peuvent s'appuyer sur aucune loi contraignante et ne peuvent agir qu'en convaincant. Le représentant de la chambre d'agriculture l'a très bien compris car la nature de son intervention était : *"continuons ainsi ; améliorons ce qui ne coûte rien et pourrait nous faire passer pour des saints"*.

On voit donc à l'oeuvre ici les ravages des intérêts particuliers (production agricole) passant avant l'intérêt général de la qualité de l'eau, bu par tous les êtres vivants.

Conclusion : "Les coûts" de remplacement du glyphosate sont supérieurs au « prix de la vie » (tout ce qu'il faut mettre en oeuvre pour la préserver et en préserver la qualité). Alors la vie n'a qu'à comprendre ! Pour eux, il est préférable de laisser cancers, mal bouffe, etc ... à nos enfants que leur laisser une pseudo dette financière bien faible au regard de la valeur de notre patrimoine artistique, architectural, social et ECOLOGIQUE

Tout est mis en case : la santé des humains, des plantes, des bêtes, de l'eau, de l'air n'est pas du domaine de la SNCF ... Le transport des gens n'est pas celui de l'ARS ... la santé des gens, pas celui des producteurs agricoles ... la cohérence du territoire pas celle des industries phytosanitaires .

Vivons nous en société ?

Comme c'est le cas, de quelle cohérence est faite cette vie en société ? Le bilan du COPIL se satisfait d'une avancée par petits pas, si petits qu'ils se confondent avec l'immobilisme dans le brouillard opaque des intérêts particuliers.